N° 755 - Troisième année — Journal Quotidien - 10 cent. le n° — Jeudi 2 Août 1917

Abonnements : 2 fr. 50

Direction, Administration, Publicité, Bureau :
11, Rue du Laboratoire
Charleroi

La Région
DE CHARLEROI

Prix des annonces
Petites annonces : 0.30 la ligne. Locale : 3 fr. la ligne — Régionale : 1 fr. 75 la ligne — Annonces judiciaires 1 fr. la ligne — Avis de Sociétés 0 fr. 50 la ligne — Nécrol. 2 fr. 50 la l.

La Guerre

Communiqués Officiels

ALLEMAGNE

Berlin, 31 juillet, soir. — Officiel :

Le premier assaut de l'armée anglaise qui eut lieu aujourd'hui en Flandre sur un front de 25 kilom. des deux côtés d'Ypres est repoussé.

Après de grands combats acharnés et à chances variables, l'ennemi assaillant avec des forces supérieures en rangs profonds, a dû se contenter de la possession de positions de cratères dans notre zône de défense.

Au Chemins des Dames, par une vigoureuse attaque, nous avons pris d'importantes positions de hauteurs près de Cerny et fait plus de 1500 Français prisonniers.

A l'Est, nouveau succès de combats sur les deux rives du Dniester et du Pruth ainsi que dans les Carpartes boisées.

Berlin, 1er août, 2 heures après-midi.

Ouest

Groupe du prince Ruprecht. — La grande bataille en Flandre a commencé, une des plus violentes de cette année de guerre. Avec des masses plus fortes que partout ailleurs dans cette guerre, les Anglais et à leur suite les Français attaquèrent hier sur 25 kilomètres de front entre Noordschoote et Warneton.

Leur but était grand : il s'agissait de porter un coup destructeur, à la perte des sous-marins qui, de la côte flamande, anéantissent la domination anglaise sur mer. Des divisions d'attaque en rangs serrés se succédèrent. De nombreux autos blindés et groupes de cavalerie furent engagés.

Après le 14e jour de combat d'artillerie, l'ennemi pénétra avec fureur dans notre zône de défense. Dans quelques secteurs, il dépassa nos lignes situées dans des positions de cratères et gagna en quelques endroits passagèrement, beaucoup de terrain. En une contre-attaque intrépide, nos réserves se jetèrent contre l'ennemi et après des combats corps à corps acharnés, le refoulèrent hors de notre zone de combat ou dans le premier champ de cratères. Au Nord et au Nord-Est d'Ypres, le champ de cratères tenu par l'adversaire resta plus profond ; Bixschoote ne pu être maintenu longtemps.

Le soir, de nouvelles attaques, sur un large front, ne donnèrent aucun avantage à l'ennemi ; elles échouèrent devant nos nouvelles lignes échelonnées de combat. Nos troupes signalent les pertes élevées de l'adversaire qui ne regarde pas aux sacrifices.

La brillante bravoure et la force d'attaque de notre infanterie et de nos pionniers, la courageuse persévérance et l'action excellente de l'artillerie, des mitrailleuses et lance-mines, l'audace des aviateurs et le devoir accompli par les troupes de reconnaissance et autres armes auxiliaires et surtout également la direction excellente étaient de sûrs garants du résultat favorable de la journée de bataille.

Pleines de fierté pour les services rendus et le grand succès auquel ont pris part tous les Etats et races de l'Empire allemand, la direction et les troupes attendent avec confiance les nouveaux combats à venir.

Groupe du Kronprinz. — Au Chemin des Dames, les Français épuisèrent de nouveau leurs forces en un quadruple assaut inutile contre nos positions entièrement maintenues au Sud de Fillain.

Plus à l'Est, la 13e division d'infanterie infligea une nouvelle grande défaite à l'ennemi.

En un nouvel assaut, après courte préparation d'artillerie, les régiments enlevèrent aux Français le réseau de tranchées sur le plateau au Sud de la ferme de La Bovelle.

Plus de 1500 prisonniers, dont un grand nombre furent ramenés par des troupes d'assaut de la gorge au Sud-Est de Troyon, tombèrent entre nos mains.

Le soir eurent lieu quelques contre-attaques qui furent repoussées dans les lignes atteintes.

Sur la rive Ouest de la Meuse, de braves bataillons badois reprirent d'assaut la position perdue récemment des deux côtés de la route de Malancourt à Esnes

Sur plus de 2 km. de largeur et 700 m. de profondeur, les Français furent refoulés ; plus de 500 prisonniers purent être amenés.

Est

Front du prince Léopold de Bavière. — Groupe von Boehm-Ermolli : Nos troupes avançant au Nord du Dniester vers le Sud-Est ont refoulé l'ennemi qui avait pris position de combat derrière le ruisseau Billi, dans le confluent de Chotin. Entre le Dniester et le Pruth, une troupe de choc perça les positions russes à la ligne de chemin de fer de Korowenka à Czernovitz, pendant que leurs fortes attaques de dégagement au Sud repoussaient l'ennemi près de Ivankoutz.

Front de l'archiduc Joseph. — Dans la région avant les Montagnes du Nord-Est et la partie moyenne des Carpathes boisées, des divisions allemandes et austro-hongroises gagnèrent au cours de combats d'attaque des vallées barrées tenacement défendues.

Au Mgr. Casinul, des troupes de montagnes repoussèrent plusieurs attaques de l'ennemi.

AUTRICHE

Vienne, 31 juillet.

Est

Des deux côtés de la vallée du Casinu, l'ennemi attaqua plusieurs fois avec de grandes forces. Au Nord de la vallée il fut repoussé net. Sur les hauteurs au Sud il s'empara de nos premières tranchées.

En Bukovine, les Russes opposèrent hier encore plusieurs fois une grande résistance.

Les troupes alliées avancent en combattant à l'Est de la ligne Jakobeny-Fundul-Noldovi-Schipoth. Les divisions avançant au-delà de Kuty ont atteint le haut Sereth.

Entre le Pruth et le Dniester, au cours de violents combats, l'ennemi fut rejeté de ses positions à l'Est de Sniatyn et au Sud Est de Zalesczyki.

Près de Krzywcze, au Nord du Dniester, des régiments ottomans prirent d'assaut avec une bravoure éprouvée les lignes ennemies.

Au Zbrucz, des troupes austro-hongroises et allemandes forcèrent en de nombreux endroits le passage sur la rive Est sur un front de 50 km.

En Volhynie, heureuses actions de troupes de choc.

Fronts italien et Sud-Est

Rien de nouveau.

BULGARIE

Sofia, 30 juillet, — Officiel :

Sur tout le front en Macédoine, faible canonnade, plus violente seulement sur la rive orientale du lac d'Ochrida, dans la bouche de la Czerna et sur le Dobropolje. A l'Ouest du lac de Doiran, près de Krachteli, nous avons repoussé deux détachements de reconnaissance.

Sur la Strouma inférieure, près de Christian-Kamila, deux compagnies ennemies qui tentaient d'avancer ont été arrêtées par notre feu.

Sur le front en Roumanie, près de Mahmudie, fusillades réciproques entre avant-postes. Près de Garvar, au Sud de Galatz. canonnade modérée.

TURQUIE

Constantinople, 30 juillet, officiel :

Sur le front de l'Irak, un détachement de cavalerie anglaise, appuyé par des Bédouins rebelles, a attaqué nos positions établies au Nord de Beledrus. Après un court combat, auquel ont participé dans nos rangs des Bédouins restés fidèles, l'ennemi a été forcé à la retraite. Il a abandonné quatre morts sur le terrain.

Sur l'Euphrate, notre cavalerie a attaqué un poste anglais et a tué un officier, quatorze hommes et six chevaux

Sur le front du Caucase, le 29 juin, un régiment de cavalerie ennemi a attaqué nos postes établis au Nord de Musch ; il a été repoussé.

FRANCE

Paris, 30 juillet.— Officiel de 3 heures :

La nuit a été marquée par des actions d'artillerie violentes, notamment dans le secteur Braye-en-Laonnois-Epine-de-Chèvregny dans la région du monument d'Hurtebise et sur les deux rives de la Meuse. Des coups de main tentés par l'ennemi sur divers points du front ont tous échoué sous nos feux.

Paris, 30 juillet. — Officiel de 11 heures :

L'activité des deux artilleries s'est maintenue très vive au cours de la journée sur tout le front de l'Aisne, depuis l'Epine-de-Chévrigny jusqu'à l'Est du plateau de Californie, en Champagne dans la région d'Auberive et sur les deux rives de la Meuse.

Rien à signaler sur le reste du front.

Paris, 29 juillet. — Officiel de l'armée d'Orient.

Dans la règion de Huma, combats à la grenade à la suite desquels l'ennemi a violemment bombardé nos tranchées. Dans la région de Staravina, un raid ennemi a été arrêté par nos tirs de barrage. Vers le lac de Prespa, notre artillerie a surpris sous son feu des rassemblements bulgares.

ANGLETERRE

Londres, 30 juillet officiel de l'Amirauté :

Samedi, nos hydroavions ont lancé des bombes sur des usines établies à Bruges, ainsi que sur Thourout, Middelkerke et Ghistelles. Plusieurs tonnes d'explosifs ont été lancées efficacement. Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Londres, 31 juillet. — Officiel du 30.

Nous avons attaqué des tranchées ennemies près de Lombartzyde.

L'artillerie ennemie fut extraordinairement active aux environs d'Armentières.

Pendant la nuit de samedi, nos avions jetèrent des bombes sur un champ d'aviation allemand, sur deux gares de chemin de fer importantes et un dépôt de munitions où des incendies et explosions furent provoqués.

RUSSIE

Pétrograd, 30 juillet. — Officiel :

Sur le front à l'Ouest, dans le secteur de Zbaraz, duel d'artillerie ; l'ennemi bombarde la ville. Au Sud d'Husiatyn, l'infanterie ennemie a tenté de franchir le Zbrucz, mais elle a été repoussée. Sur le Dniester, l'ennemi a attaqué notre tête de pont établie près de Zaleszczyki ; après un combat acharné il a été repoussé.

Au sud-ouest de Zaleszezyki, dans la région de Zwincz, de Kisseleu et de Stecowa, après une série de violentes attaques, l'ennemi a réussi à refouler légèrement nos troupes,

Dans les Carpathes, à l'est des villes de Tommarik et de Capul, sous la pression de l'ennemi, nos troupes se sont retirées dans les secteurs de Schipot et de Camerul, sur la Moldava. Sur le reste du front, fusillades.

Sur le front en Roumanie, l'ennemi a prononcé avant-hier quelques attaques dans la région située au Nord de la route Jacobeni-Kimpolung ; ces attaques ont été repoussées. Vers le soir, l'ennemi a réussi à rejeter nos troupes des hauteurs qui se dressent à l'Est de Fundul-Moldovi.

Près de Dornei-Sarul, des attaques ennemies ont été repoussées ; celles prononcées sur la voie ferrée Foesant-Adjara ont eu le même sort.

Sur le front du Caucase, la situation est inchangée.

ITALIE

Rome, 31 juillet. — Officiel du 30 :

Hier, l'activité fut vive en plusieurs endroits du front du Trentin. De petits engagements, qui se déroulèrent à notre avantage, eurent lieu dans la vallée supérieure de la Furva, où nous fîmes des prisonniers, dans le bas-fond du Loppio (à l'Est du lac de Garde), dans la vallée de Pellegrino et sur le Monte-Piano.

Le combat d'artillerie fut plus violent dans la vallée de Lagarina.

Au front julien grande activité aérienne.

Un avion ennemi endommagé par un de nos aviateurs fut abattu à l'Est de Tolmein.

Guerre maritime

Genève, 31 juillet. — Le « Petit-Parisien » mande de Washington :

Le vapeur « Vaterland » a été transformé en navire de transport. Il est prêt à partir et reçoit 10.000 passagers.

Berlin, 31 juillet. — Officiel.

Nos sous-marins ont encore coulé 22.500 tonnes brut dans la Manche anglaise. Parmi les navires coulés se trouvaient le vapeur-citerne anglais armé « Cuyahoga » (4.586 t.) convoyé par deux chalutiers à vapeur ; le vapeur anglais « Tamele » (3.429 t.) transportant du coke et de l'huile fine de l'Ouest africain en Angleterre et un grand vapeur fortement chargé, vraisemblablement d'explosifs,

ECHOS

De la Suisse, 31 juillet. — D'après l'« Idea Nazionale », on construit en ce moment pour compte de l'Amérique une ligne de chemin de fer à quadruple voie entre Paris et le port français destiné au débarquement des troupes américaines.

Le service de la voie a lieu au moyen de locomotives américaines amenées en France.

—

Athènes, 31 juillet. — Havas. — Le roi a signé un décret par lequel le président, le vice-président et six conseillers de la Cour de cassation sont démis de leurs fonctions.

—

Amsterdam, 30 juillet. — Le correspondant américain du « Morning Post » mande ce qui suit :

L'interdiction d'exportation exerce maintenant son action.

Depuis plusieurs semaines, aucun navire n'est plus sorti des ports américains vers les pays neutres, parce que les autorités d'exportation retenaient l'autorisation, jusqu'à ce que garantie soit donnée que les cargaisons n'allaient pas en Allemagne.

Aucun navire ne peut maintenant plus sortir sans cette autorisaton et quand il l'a, il lui faut encore un certificat de l'ambassade anglaise afin qu'il ne soit pas au cours de son voyage arrêté par des bateaux de patrouille anglais et amené dans un port britannique.

—

Un exemple frappant des bénéfices que d'aucuns retirent directement de la guerre, est donné par le polémiste français Gustave Téry, dans le journal parisien « L'Œuvre ». Il s'agit de la Société des Moteurs Gnome et Rhône, fabricants du célèbre moteur pour aéroplane.

Depuis le commencement de la guerre, cette société a non seulement pu rembourser intégralement son capital social, s'élevant à 1.475.000 francs, mais elle a aussi trouvé moyen de se créer diverses réserves d'un import total de 42.420.500 francs, ce qui ne l'a pas empêchée d'accuser un bénéfice net de 14 300.000 francs, qui a permis de distribuer aux actionnaires un dividende de 300 %.

Un solde bénéficiaire de 2.300.000 francs a été reporté à nouveau. Cette société a donc réalisé, jusqu'ici, grâce à la guerre, un bénéfice de 60 millions de francs, soit quarante fois son capital social.

—

M. l'ingénieur Arcadius Flatté, le distingué secrétaire général de la Chambre de commerce russe à Bruxelles, vient de perdre son frère aîné, M. Sundel Flatté, délégué de la Croix Rouge internationale, décédé à Grodno (Russie). Le défunt était bien connu à Bruxelles.

—

Le Conseil de guerre de Paris vient de condamner à mort, sous l'accusetion d'espionnage, la célèbre danseuse Mata-Hari, que l'on se souvient d'avoir vu créer d'impressionnantes danses exotiques à Bruxelles. Son véritable nom est Marguerite-Gertrude Zell ; elle est née en Hollande, le 7 août 1876.

Elle épousa toute jeune, un officier de marine hollandais, Mac Leod, d'avec qui elle divorça peu de temps après. Elle vint à Paris vers 1905 et révéla aussitôt un grand talent de danseuse. Au musée Guimet, au milieu des tombeaux et des sarcophages, elle dansa avec un grand succès les danses sacrées des Indes. Par la suite, elle dansa dans la plupart des grands music halls de Paris et de l'étranger.

—

Stockholm; 30 juillet. — D'après des informations de St-Pétersbourg, de nouvelles mesures sévères y sont prises contre la contre-révolution. La « Malenkaja Gaseta » (Petite Gazette, feuille boulevardière pétersbourgeoise à idées monarchiques) a été interdite, la « Woemaja Liga (Ligue de Guerre) a été fermée et le président de l'organisation des invalides, qui joua un rôle obscur lors des derniers combats de rues a été arrêté.

—

Vienne, 31 juillet. — Hier, est décédé ici le général Ivan Koleff, inspecteur de la cavalerie bulgare, des suites d'une maladie de cœur attrapée au cours de la guerre

—

De la frontière suisse, 31 juillet. — Ainsi que l'annonce le « Presstelegraph suisse », lundi eut lieu à Albi une fête impressionnante à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Jaurès.

Les ligues socialistes déposèrent des couronnes sur le tombeau de Jaurès.

Au cours d'une réunion qui eut lieu lors de la visite au cimetière, un discours fut prononcé par Victor Basch.

—

L'agence Havas apprend de Lima que le nouveau cabinet a été constitué avec Francisco Cuidela comme président du conseil et ministre des affaires étrangères.

—

L' « Information » emprunte aux journaux chinois arrivés à Marseille la nouvelle que le choléra a éclaté dans la province de Bohal (îles Philippines). En deux jours, on a compté 33 cas, dont 21 mortels.

Les Evénements en Russie

St-Pétersbourg, 29 juillet. — Le commandant du palais Alexandre à Zarskoje Selo, où la famille du tsar est internée, a fait savoir dans son dernier rapport à la Commission de défense du conseil des ouvriers et soldats, que l'ex-tsarine Alexandra, à la suite d'une maladie de cœur qui fait des progrès rapides, souffre d'une forte paralysie des parties inférieures du corps, ce qui l'empêche de marcher.

AVIS

Les bureaux du Meldeamt seront fermés au public, à cause du contrôle des ouvriers des mines, les après-midi du 2 au 4 août 1917.

Messieurs les bourgmestres sont priés de porter cet avis à la connaissance des intéressés de leurs communes.

FECHT,
Hauptmann und Kommandeur.

Enseignement

Le 4e Degré à l'Ecole primaire

Nous avons parcouru l'article paru mercredi 1er août sous cette rubrique. Cette question doit être actuellement à l'ordre du jour dans toutes les communes.

Son auteur, rédacteur ou correspondant de « La Région », veut bien appeler le programme élaboré par le Cercle Pédagogique, précieux document, et accorder, par le fait, au dit Cercle, quelques considération.

Pourquoi dès lors ne prendre comme bon dans les travaux de la Commission d'étude qu'une partie de ceux-ci ? L'auteur ne semble pas avoir assisté à la séance dernière du Cercle pédagogique où le dévoué secrétaire a donné connaissance du rapport admis par la commission ; bien mieux, son article nous parait de nature à desorienter quelque peu les administrations qui ont bien voulu faire appel aux connaissances des instituteurs du C. P. Aussi nous permettons-nous de mettre en garde les intéressés contre toutes les affirmations contenues dans l'article en question et d'abord contre celle-ci :

« L'idée d'une école spéciale est donc écartée dans l'esprit du législateur. La preuve en est dans la loi qui décide que les certificats d'études ne pourront plus être délivrés qu'aux élèves ayant terminé le cycle de huit années.

« Pour satisfaire à cette loi, il suffit donc aux communes d'adjoindre à chacune de leurs écoles, une classe à deux divisions ou encore deux classes à une division. *Tel est l'idéal.* Combien de communes le réaliseront ? Comme personnel, un ou deux instituteurs en plus par école *et ce sera parfait.* »

Voilà qui est tout à fait opposé aux desiderata et aux vœux exprimés par la commissiou d'études qui estime, au contraire, qu'il faut au moins trois instituteurs pour les deux années du 4e degré.

Les raisons ont paru plausibles au Cercle pédagogique et à la réunion des échevins, quand M. Van Cutsem, rapporteur de la commission, a donné connaissalssance de son important travail.

Au 4e Degré, les méthodes sont essentiellement expérimentales et actives. En raison donc de la préparation méticuleuse des leçons, de la correction minutieuse des travaux plus nombreux et plus importants des élèves, dit en substance le rapport, il est nécessaire, au point de vue pédagogique, de nommer trois instituteurs pour les deux années. La Commission a même prévu une répartition du travail.

Il ne faut pas oublier que le nombre de leçons est augmenté. Il n'est tout a fait exact, pensons-nous, d'affirmer que le « Cercle Pédagogique s'est inspiré des idées dévoloppées par M. Correman, directeur au ministère des Sciences et des Arts » dans une audience accordée à M. Hermin.

M. Hermin n'en reste pas moins l'estimé président du Cercle, mais, au cours d'une courte audience d'un bon quart d'heure à propos d'autres choses que le 4e Degré, M. Correman n'a pas développé les idées qui ont inspiré les différents rapporteurs des branches du programme. Ne faut-il pas des mois pour cela?

C'est ainsi que, dans sa localité, le president est chargé par son administration de realiser cette idée : créer un seul bon 4e Degré pour la localité et M. Correman n'aura pas à se formaliser. Les avantages sont certes nombreux et nous pouvons y revenir si la chose semble intéresser l'auteur de l'article visé.

Nous sommes entièrement du même avis quant au choix du personnel : il s'agit d'un enseignement primaire, c'est l'instituteur qui est forme dans ce but ; il ne faut pas, comme le disait une autorité pédagogique transformer le 4me degré en une école moyenne au petit pied.

Le régent est formé pour l'Ecole moyenne, où l'enseignement est tout autre ; l'enfant qui veut recevoir ce dernier doit s'y adresser. C'est aussi le vœu émis par la Fédération au Congrès tenu à Charleroi en 1911.

SECOND.

A Montignies-sur-Sambre

Au Ravitaillement

(SUITE)

Incapacité

Pour gérer et diriger des œuvres d'alimentation, il faut des gens capables, des gens à même de traiter en connaissance de cause les besoins et les interêts de la population. Or, que se présente-t-il dans presque tous les comités d'alimentation ? On a placé à la tête des organismes, là, un géomètre, là un employé communal, là un instituteur, là un garde-barrière, un garde-convoi, un ajûsteur, un maçon !

Et on s'etonne alors que la populat on récrimine parce qu'on lui sert des produits de qualité inférieure ! Le comité n'en peut rien directement, car il a cru que les personnes chargees des achats etaient compétentes.

Nous ne prétendons pas qu'à Montigny-sur-Sambre il en soit ainsi, mais nous croyons qu'il y aurait la possibilité d'éviter que huit mille kilos de farine presqu'impropres à la consommation aient été livres au public.

Manque de compétence, manque de surveillance, défaut d'organisation !

Sans cela, serait-il possible que lors d'un récent contrôle des cartes de ménage, on ait trouvé plusieurs centaines de bouches en trop. Jusqu'à la carte d'un employé communal qui comportait une bouche en sus du nombre réel ! !

Et cette personne qui, un jour, a pris possession d'un sac contenant neuf rations de farine qu'elle avait omis de regler ?

Et ce boulanger que l'opinion publique accuse formellement d'avoir vendu de la farine ?

Et cet autre que le public accuse non moins formellement d'avoir fait un commerce illicite de pains du ravitaillement ?

Voilà des faits qu'on ne devrait pas avoir à reprocher à un Comite de ravitaillement sérieux. Si sa bonne foi a été surprise, il eut dû, pour se couvrir et parer ainsi aux critiques, sévir impitoyablement !

Il existe à Montignies, notamment pour le pain, un service de contrôle, qui se borne au pointage des cartes alors qu'un contrôle sérieux consiste en la surveillance de la sortie des quantités de pain, et subsidiairement de la qualité.

A ce point de vue, les boulangers ont toute latitude pour fournir aux clients des pains de poids inférieur et contenant bien au-delà des 36 % d'humidité autorisés par les règlements.

Dernièrement, un semblant d'expertise a démontré que sur trente-cinq boulangers travaillant pour compte du ravitaillement, trente-deux étaient en défaut, soit à propos du poids, soit à propos du degré d'humidité, soit à propos des deux ! On a réclamé des sanctions contre ces mauvais boulangers : on n'a rien fait pour les punir !

Certains d'entre eux méritent mille fois la suspension, voire la révocation, ou n'y touche pas. Pourquoi ?

Parce qu'il manque au Comité de Montignies, une tête, un homme qui ait le coeur assez bien placé pour mettre au-dessus des vulgaires questions de politique ou de boutique, les intérêts si précieux de toute une population!

Le remède

Lorsque dans une administration privée, on constate que les personnes chargées de la direction des affaires, ou bien qu'un membre du personnel n'accomplit pas sa tâche consciencieusement, que fait-on ? On le prie purement et simplement de passer à la caisse et de chercher un patron bénévole qui s'accommodera de sa façon de travailler.

Le comité d'alimentation de Montignies-sur-Sambre est encombré de gens incapables ! Qu'on les remplace !

Les faits que nous venons de relater, nous aurions pu en citer d'autres et de non moins graves, méritent qu'on procède à Montignies à des enquêtes sérieuses sur les faits et gestes de certains individus. Assez de faiblesse ! Assez d'insouciance !

Ou bien, si vous ne voulez pas prendre au sérieux votre mission, allez vous-en, faites place à d'autres, qui se chargeront d'accomplir leur tâche en conscience ; qui feront ce que vous auriez dû faire : leur devoir !

Croix-Rouge de Marchienne

Présidente d'honneur : Mme Masui

Pour nos invalides malades. — Le dimanche 9 septembre, le Cercle « Elisabeth » organise au théâtre Concordia une fête de bienfaisance au profit des malades invalides de la guerre.

Au programme, figure la célèbre comédie en cinq actes, d'Eugène Labiche, « Un Chapeau de paille d'Italie », chef-d'œuvre d'où la farce n'exclut pas la fine et malicieuse observation de l'auteur.

Les cartes seront mises en vente sous peu. Nous espérons que bon accueil sera fait à nos charmantes ambulancières qui ont bien voulu se charger de la vente des cartes.

Le Comité.

Académie de Musique

Résultats du concours d'harmonie

Cours d'harmonie supérieure. — Professeur : M. Martin Lunssens.

Ont obtenu : un premier prix avec grande distinction :

MM. Armand Lenain de Charleroi et Raoul Pierquin de Monceau-sur-Sambre ;

Un premier prix avec dinstinction :

Mlle Marie Panneckouck de Gilly ;

Un premier prix à l'unanimité :

MM. Adrien Allard de Gosselies et Alphonse Vaissière de Charleroi.

Le jury était composé de MM. Hector Schmidt, directeur de l'Académie, président ; Paul Gilson et Marc Delmas, membres.



Bijouterie-Orfèvrerie-Horlogerie
Henri FONTAINE, rue du Collège, 17.
Maison de confiance

Les 100 Tombolas, Café Lixon, Porte de Waterloo. — Un magnifique bronze d'art « Napoléon », don du philanthrope bien connu M. Arthur Chevalier, fils, a été gagné par M. Oscar Roels, agent commercial en notre ville.

L'heureux gagnant a rafraîchi jusque très tard son « petit Caporal ».

Reçu 0.75 pour les pauvres.

LE CANCER du sein, face, téguments inexorable lorsqu'il est opéré par le couteau, *est guéri* par la pâte coagulante de l'**Institut du Cancer**, à Hal. *Preuves* sur demande, nombreuses adresses de personnes guéries à Charleroi et environs. 348

Au Vélodrome — Dimanche prochain, au Parc du Vélodrome, fête extraordinaire organisée par le Cercle philanthropique de Charleroi.

Grande démonstration de chiens policiers et brillant concert par l'Harmonie de l'Université du Travail.

Entrée générale : 50 centimes donnant droit à un billet de la tombola.

Parmi les consommations de 1er choix débitées au « **Café Cosmopolite** », citons l'excellente **Pilsen Vandenheuvel.**

Athénée Royal. — Des cours préparant aux examens de professeur de dessin dans l'enseignement moyen et normal, se donneront pendant les vacances, à l'Athénée Royal, le vendredi de chaque semaine, de 5 à 7 1/2 h. (à partir du 3 août).

Ces cours sont réservés aux membres du personnel enseignant.

Les Mardis de Charités. — C'est mardi prochain 7 courant, que seront inaugurées au Palace-Attractions, rue du Collège, les séances artistiques au profit des pauvres et que nous dénommons « les Mardis de Charité ». Nous en reparlerons dans un prochain numéro et donnerons le programme de la soirée de mardi.

Descente de Parquet. — Le Parquet de Charleroi est descendu hier après-midi à Pironchamps pour indaguer au sujet d'un vol qualifié.

Servante indélicate. — Mme Henri Leurquin, demeurant chaussée de Mont-sur-Marchienne, 123, a eu comme servante une nommée H... Elvire, de Charleroi, à qui elle avait confié une robe d'enfant et une culotte pour les porter à arranger chez une tailleuse de la rue Bayet.

Ne voyant rien revenir, Mme Leurquin se présenta chez la couturière et celle-ci lui a déclaré n'avoir rien vu de ces vêtements ; ils ont certainement été détournés.

Fortifiant Cusenier, Oxygénée, Schiedam. VISSOUL. 27. rue d'Assaut, Charleroi.

Vol. — On a volé au préjudice de M. Octave Descamps, demeurant, 4, rue des Mineurs, plusieurs plantes de tabac.

Quand la femme du plaignant s'est présentée chez la personne soupçonnée de ce vol, le père des déliquants était en train d'enfiler les feuilles pour les faire sécher.

Interpellé, celui-ci a déclaré qu'il croyait que c'étaient des... feuilles de betteraves.

Maladies de la Bouche et des Dents
Paul Barré Chirurgien-Dentiste
R. Laboratoire, 13, Charleroi
Consultations ts les jours (mercredi excepté) de 9 à 12 et de 2 à 5 h. Le dimanche de 9 à 12 h.

Ivresse, outrages. — Un nommé W. Emile-Louis, employé, demeurant rue de la Digue, étant en état d'ivresse, causait du scandale sur la rue.

Invité à rentrer chez lui, il acquiesça au désir de la police, mais il ressortit aussitôt pour insulter outrageusement l'agent. Il fut alors appréhendé et écroué à l'amigo.

Pommes de terre. — Distribution du jeudi 2 août :

8	heures	12001 à 12278
9	»	12279 12529
10	»	12530 12786
11	»	12787 13028
12	»	13029 13297
3	»	13298 13531
4	»	13532 13799
5	»	13800 14000

Fédération Typographique Belge. — Section de Charleroi. — La prochaine assemblée aura lieu, au local ordinaire, le 5 août, à 4 heures (h. c.), très précises.

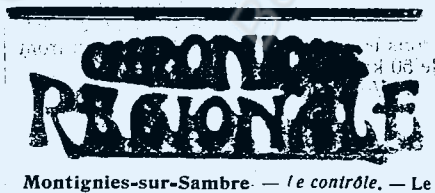

Montignies-sur-Sambre — *Le contrôle.* — Le contrôle mensuel aura lieu cette fois le lundi 13 août, dans la salle des mariages de la maison communale, place du Centre. Pour l'ordre et les heures, voir affiches.

Le beurre. — On a distribué du beurre lundi et mardi. Les clients ont été quelque peu surpris de voir les contrôleurs venir interrompre quelques minutes les travaux de distribution.

Il s'agissait d'une enquête faite à la suite d'une réclamation. Les contrôleurs n'ont rien trouvé d'anormal, au contraire. En tous cas, nous croyons pouvoir tenir nos lecteurs au courant de la suite qui sera donnée à cette minime affaire.

Le 12, date à retenir : c'est ce jour en effet, que le Cercle du Roctiau nous invite à sa fête au château Andris. Les transformations du hall des ateliers sont complètement terminées. Les répétitions sur place ont déjà commencés. Une chose est certaine ; c'est qu'aucun cercle à Montignies n'a osé à ce jour entreprendre pareille affaire et rien qu'à ce titre les vaillants organisateurs méritent de réussir.

L'Harmonie de l'Université du Travail met au point l'étude de « Eve » un grand morceau dont la difficulté d'exécution fait en général reculer les sociétés ordinaires. C'est tout dire ; le Roctiau veut nous épater et il est sur le chemin pour le faire.

Ecole des garçons du Centre. — Proclamatipn des résultats de fin d'année. — Le 1er août, à 10 heures du matin eut lieu la proclamation des résultats de fin d'année à l'école des garçons du Centre.

MM. Reconnu, échevin et Hasquin, président du bureau de bienfaisance, avaient tenu à honorer la cérémonie de leur présence.

M. Reconnu dans une allocution très goûtée des jeunes auditeurs a félicité les lauréats de leur travail et les a fortement engagés à continuer leurs études au 4e degré communal qui va s'ouvrir incessamment

Voici la liste des élèves ayant obtenu leur certificat de sortie.

Avec la plus grande distinction : Hasquin Robert, Stiers Armand, Servais Henri, Lenain Edmond, Grimard Oscar, Prévot René.

Avec grande distinction : Cornil Paul, Robeyns Jules, Devos Remy, Deryck François, Preudhomme Albert, Rouffiange Raymond, Wilmart Emile, Delaby Fernand, Detourbe Raoul, Clarembeau Désiré.

Couillet. *Qui s'y frotte s'y pique !* — L'avant-dernière nuit, pendant que l'agent Muzette surveillait les récoltes des coins de terre, un voleur alla voler une trentaine de plants de pommes de terre de l'agent. Cette nuit M. Muzette monta bonne garde et vers 11 heures, il surprit le voleur, un nommé Jules Willems, demeurant à Couillet.

Mont-sur-Marchienne. — *Au Conseil communal.* — Le Conseil communal s'est réuni mardi soir. Etaient présents : MM. Desy, ff. de bourgmestre ; Haldan, échevin, Anthoine, Jesnar, De Turck, Lejong conseillers et Scohier, secrétaire.

Le Conseil décide que l'intervention des cultivateurs, laitiers et colons sera de moitié dans les frais occasionnés par la nomination des 20 agents supplémentaires qui ont pris leur service en juin dernier. A cette fin, il vote une taxe de 5 fr. par hectare, à charge des cultivateurs et laitiers, une taxe de 1 fr. à charge des colons qui louent leur terrain à 1 fr. 50 l'are et une taxe de 1 fr. 50 à charge de ceux qui louent à 3 fr. l'are. Les particuliers et étrangers qui ont planté des pommes de terre en campagne, paieront également 1 fr. 50 l'are.

Le compte du Bureau de bienfaisance pour 1915 est approuvé ; le budget pour 1917 de cette même administration est renvoyé pour examen.

En matière de police, le Conseil décide qu'un commissaire-adjoint sera spécialement affecté à la section de Forêt.


GONZE
Opticien-Spécialiste
MAISON DE CONFIANCE
Rue Puissant, 12 **CHARLEROI**

Jumet. — *Ecole Industrielle,* — Dimanche prochain 5 août, à 9 heures du matin, aura lieu la remise des diplômes et des palmarès.

Vols. — L'on s'est introduit pendant la journée, la porte étant restée ouverte, dans la maison Deconninck-Delroux et l'on a enlevé un portefeuille contenant une petite somme d'argent et une carte d'identité.

— Deconninck Nathalie de la rue de l'Etang, se trouvant au ravitaillement communal, a momentanément perdu de vue son portefeuille contenant une somme de 13 fr. 75, qu'elle avait déposé sur ses marchandises.

Un instant après, elle a constaté sa disparition.

— L'on s'est introduit la nuit, dans la maison de Cécile Langlet, chaussée de Bruxelles et l'on a enlevé un violon et un pain.

— Une nommée Léonie Jacqmain, de la rue Garde-Dieu, est entrée sans raison, chez Camille Donneux, rue de Lodelinsart.

Après le départ de Jacqmain, M. Donneux a constaté qu'on lui avait enlevé une somme de 6 fr. 25 et a porté plainte à la police.

Coups. — A la suite d'une discussion, H... Etienne, de la rue de la Tapée, a légèrement blessé sa femme d'un coup de couteau.

Maraudages. — Paul Cœnen de la rue du Bois Delville, rencontré par l'agent André, porteur d'un sac contenant des pommes de terre maraudées, a donné un faux-nom.

Bijouterie - Orfèvrerie - Horlogerie
HENRI FONTAINE, 17, rue du Collège, Charleroi
Maison de confiance

Dampremy. — *Vandalisme.* — L'avant-dernière nuit, d'audacieux vandales ont saccagé tout un jardinet situé le long de la rue de la Sambre, et appartenant à un pauvre ménage.

Contrôle. — Il aura lieu le jeudi 9 courant et commence à 8 h. 30.

Maladies des femmes. — Hémorroïdes, hernies, appendicite, varices. Dr EDGARD CALICIS, 43, rue du Ravin, Charleroi. Consultations les jeudis de 2 h. heures.

Marchienne-au-Pont. — *Contrôle.* — Le contrôle mensuel par les autorités occupantes aura lieu le mercredi 8 août, à 9 h. 30, à l'hôtel de-ville. Dès 11 h., au même lieu, commenceront les mêmes opérations pour Monceau-sur-Sambre.

Fournitures photographiques
Martin, 52, rue de Dampremy

Marchienne-Docherie. — *Voleurs pincés.* — La police s'étant rendue aux environs de la station de la Docherie, aperçu un groupe de femmes et d'hommes munis de bêches et de pioches et occupés à achever d'en ever les pilles clôturant la gare.

A la suite de ces faits de nombreuses et fructueuses perquisitions furent pratiquées. Nombreux aussi furent les procès verbaux dressés à charge des délinquants.

Nalinnes. — *Choses et autres.* — Les articles publiés par « La Région » de mardi ont rapport à la semaine du 15 au 21 juillet. Nos lecteurs l'auront compris sans aucun doute.

Depuis lors, des patrouilles de nuit ont été organisées partiellement dans quelques « corons » du village et quatre policiers auxiliaires vont exercer la surveillance pendant le jour. Ces mesures sont insuffisantes, cela se conçoit, pour une commune de l'étendue de la nôtre.

Les vols et maraudages continueront tant que des gardes-champêtre attitrés, armés et bien ravitaillés, pour le jour et pour la nuit, n'auront été désignés avec mission d'interdire toute circulation après dix heures du soir et de défendre l'accès des champs dès le soleil couchant ; tout travail y devenant impossible dès ce moment.

Reconnaissons que plusieurs cultivateurs sont raisonnables en prévenant charitablement leurs voisins de ce qu'ils vont rentrer telle ou telle récolte, afin de permettre à ceux ci de glaner sur leurs terres. Et reconnaissons aussi, que plusieurs femmes ne se gênent nullement, pour violer toutes les defenses faites à ce sujet, en glanant parmi les dizeaux de céréales et souvent en tirant même à ces monts.

Cessez votre jeu, mesdames, car on vous montre au doigt et l'on se souviendra de vous !

Au ravitaillement, pendant la semaine du 22 au 28 juillet, nous avons reçu 100 grammes, par bouche, de beurre, à la C. H. N. C'est du beurre hollandais, vraisemblablement, très bon, en tout cas, mais en quantité insuffisante, malheureusement, car nous n'avons plus ni lard, ni saindoux. Le M. C. a mis en vente du sel de cuisine en assez grande quantité, sage mesure de prévoyance de la part de notre Comité. Nous avons eu aussi de la tasse populaire et du savon.

Il est regrettable cependant que les cartes des dernières heures aient été privées encore de savon et servies de sel parcimonieusement ; ceux qui passent le matin ont eu encore une fois toute la chance.

Nous attendons toujours des pommes de terre ; il est triste de le constater. Tout le monde doit en arracher même ceux qui n'en ont qu'une petite parcelle, déclarée aussi pourtant.

Et en hiver, sous prétexte que nous en aurons récolté, nous n'en recevrons pas encore. La S. P. est toujours assez épaisse, mais les légumes indigènes s'y trouvent en trop minime quantité et le potage manque souvent aussi de cuisson.

LAMBERT.

Châtelet. — *Bonnes mesures.* — Une vingtaine de personnes convaincues de maraudages ont actuellement leur « ravitaillement » supprimé pour une durée de 1 mois. De plus, les noms de ces peu scrupuleux concitoyens sont affichés dans les locaux de la coopérative communale d'alimentation. Les honnêtes gens — et ils sont encore nombreux quoiqu'on en pense — sont très satisfaits de ces mesures prises par les dir-

geons ». Ceux qui font plutôt une sale tête, ce sont les « affichés » ; certains d'entr'eux parlent même de poursuivre le comité d'alimentation qui a décidé l'affichage.

Au Cercle wallon. — Chacun le croyait mort, le Cercle wallon de Châtelet, fondé en 1895, et voilà qu'il n'était... qu'endormi. En effet, quelques membres du Cercle tant aimé des Châtelettains ont décidé qu'il y avait lieu de prouver « qu'on était encore un peu là » ; en conséquence, le Cercle wallon organisera pour novembre prochain, une grande fête de bienfaisance. Au programme, il serait question de « Denise », le beau drame d'Alexandre Dumas fils. Avouons que ce serait là une garantie de succès.

Liberchies. — *Vols.* — Pendant la nuit de vendredi à samedi, des malandrins ont scié les épis à 360 gerbes de blé appartenant à M. Jules Bernier.

Au préjudice du même, des voleurs ont enlevé un cheval de 3 ans se trouvant dans une pâture. Le rapt a été commis pendant la soirée de dimanche. On ne possède aucun indice.

Viesville. — *Maraudage.* — Pendant la nuit de samedi à dimanche des maraudeurs au nombre d'une dizaine furent surpris par les gardes dans un champ situé vers le Vert Chemin, alors qu'ils coupaient des épis de froment.

Les malandrins prirent la fuite en abandonnant de nombreux sacs d'épis. L'un d eux fut arrêté.

Anderlues. — *Rixe.* — Nous avons rapporté dans notre numéro d'hier une rixe à la suite de laquelle un nommé Chevalier serait mort.

Nous avons reçu la visite d'une personne de la famille de Delamotte qui eu cette affaire avec le défunt. elle nous a demandé de faire remarquer à nos lecteurs que son parent n'a pas maraudé de pommes de terre, qu'il n'a pas porté de coups au malheureux Chevalier et que le certificat de constat de décès porte que la mort ne peut être attribuée aux conséquences des coups reçus. Voilà qui est fait.

Si la famille Chevalier estime qu'il est mort des suites de cette rixe, elle déposera vraisemblablement plainte à la police et la justice appréciera.

Nos Travaux Publics

L'ACHÈVEMENT DU CANAL DU CENTRE. — Un fait attendu depuis longtemps dans la région du Centre s'est accompli cette semaine. Un canot automobile a fait la traversée complète du canal du Centre. Les ascenseurs hydrauliques ont fonctionné d'une façon parfaite. La descente d'un sas ne dure que trois minutes et quelques secondes. Voilà donc le fameux canal du Centre complétement achevé ! !

Un chemin de halage a été créé sur la rive droite entre le pont tournant de Houdeng-Aimeries et le pont de Saint-Nicolas avec enrochement en silex, recouvert de fin poussier. Quelle belle promenade vers La Louvière surtout lorsqu'on pourra reprendre sa bécane d'une façon normale !

La partie entre le susdit pont et l'amont de l'ascenseur n° 2 est faite en cendrées rouges provenant du terril de la Sorcière Avec la verdure des digues et le beau rouge des cendrées, cela donne réellement un bel aspect.

La partie entre les ascenseurs n° 2 et n° 3 est de nouveau en enrochement de fin poussier. De l'ascenseur n° 3 à celui du n° 4, elle est en cendrées rouges recouverts de gravier de Rhin (tout-venant). Dans une dizaine de jours, le tout sera entièrement terminé : trois chariots automobiles (charge de 3 tonnes) font le transport du gravier de la gare de Bracquegnies à pied-d'œuvre, les autos circulent chargés ou vide sur la digue droite du canal.

Heureusement qu'il fait sec, ces digues se maintiennent très bien. A ce jour 120,000 kilos de gravier sont déchargés en gare de Bracquegnies ; seulement, le long du parcours de ces autos, les habitants ne sont guère satisfaits à cause du brouillard de poussières noires qui règne presque continuellement ; dix voyages sont exécutés en moyenne par chacun d'eux.

La partie basse de Bracquegnies (Vieille Place) sur la rive gauche du Thiriau est toujours envahie par les eaux qui inondent les caves des habitations. Il en est de même à Thieu, partie aux abords de l'ascenseur n° 4 et rive gauche du Thiriau, y compris la ferme Empain.

Le service des pontonniers et des mécaniciens des ascenseurs vient d'être réglé de 5 heures du matin à 9 heures du soir, soit 16 heures de service ! H.

Chronique Théâtrale

Eden-Théâtre Charleroi

« La Soutane » qui obtint le 19 juillet un joli succès sera jouée pour la seconde fois ce soir.

Une comédie hilarante en un acte de Paul Gavault viendra compléter un programme déjà joli cependant. « Monsieur l'Adjoint » tel est le titre de cette petite pièce qui sera reprise si nous en jugeons par l'effet qu'en produit la lecture. Quant à la « Soutane » « thèse délicate au possible », elle bénéficie d'une distribution à tel point supérieure qu'elle surprend même les habitués de l'Eden... Alors... THESPIS.

Courrier des Théâtres

Eden-Théâtre — Charleroi

SPECTACLES DE LA SEMAINE

Jeudi 2 août, soirée : **La Soutane, M. l'Adjoint**

Samedi, soirée, **Rocambole**

Dimanche, matinée, **Rocambole**

Dimanche, soirée, **Rocambole**

Lundi, soirée, **Le Maître de Forges.**

Matinée : bureau 2 h. 3/4 ; rideau 3 h. 3/4 ; soirée bureau 6 h. 3/4, rideau 7 h. 3/4.

Châtelet-Chatelineau

Rectification. — C'est par erreur que nous avons annoncé les représentations de « La Poupée » par le Cercle artistique et littéraire pour les 3 et 4 septembre. Ces deux représentations auront lieu aux dates suivantes : à Châtelet le 2 septembre, à Chatelineau le 3 septembre.

On s'arracherait déjà les billets s'ils étaient mis en vente actuellement.

Châtelet

Pour rappel, c'est le dimanche 5 courant que le Cercle dramatique populaire donnera, au théâtre Wautelet « La Cagnotte », le chef-d'œuvre de Labiche.

Que les retardataires se hâtent, quelques places encore sont disponibles.

Une indiscrétion me permet d'annoncer que prochainement le Cercle dramatique attirera la foule, car « La Mascotte » tiendra l'affiche.

Trianon

Ambreville viendra au Trianon les 11, 12, 13 et 15 courant, pour une série de représentations de « Miss Helyett » dans le tôle du pasteur Smithson. Il aura pour partenaires Mlle Jordaens, Mme Ramberty, M. Servais, régisseur de la Bourse et M. Mareska.

Il est certain qu'avec une opérette comme « Miss Helyett » et des artistes comme ceux indiqués ci-dessus, la salle du Trianon sera archi-comble, comme en tout temps du reste.

Théâtre Lyrique Concordia

RUE DE MONTIGNIES

Comme nous l'avons annoncé, M. Ansseau, le célèbre ténor chantera « Werther » le 15 courant, avec Mlle Dora Nordier, M. Chantraine et tutti quanti. C'est dire tout le succès qu'il faut attendre de ces spectacles.

Nous aurons très probablement une grande nouvelle à annoncer au public, une grande et bonne nouvelle !

Suivant les circonstances, les directeurs de « Concordia » vont peut-être réaliser le plus merveilleux tour de force possible en ce moment au point de vue musical.

Chronique des Tribunaux

Tribunal correctionnel de Charleroi

Audience du 1er août 1917

Vol et injures. — Morton Andrée-Marie, de Châtelet, J. Delfosse, de Châtelet, inculpées de vol et d'injures. Le tribunal condamne la 1re à 20 francs d'amende, la seconde à 36 frs, avec sursis de un an.

Vol. — Delfosse Jules, de Luttre, est accusé de vol au préjudice d'un cultivateur, M. Paternotte. Le tribunal lui octroie 25 fr. d'amende avec sursis.

Coups. — Mahy Marie et Niset Alexine de Gilly se sont porté des coups. Le tribunal condamne la 1re à 2 francs, la seconde à 30 francs, la seconde avec sursis

Vols. — Chabaux Hélène de Merbes-le-Château est prévenue de vol d'un porte monnaie au préjudice d'une personne évacuée de Saint-Quentin. Elle est acquittée du chef de vol mais condamnée à 26 francs d'amende avec sursis pour avoir donné un coup de poing à la plaignante.

— Vanderuse Camille, de Familleureux, est accusé de vol. Le tribunal se montre indulgent et ne le condamne qu'à une amende de 30 francs.

— Lambot J., de Marchienne, est prévenu de vol d'un chien grœnendael. L'accusé aurait dévoré cet animal féroce.

Il est condamné à 26 francs d'amende.

Maraudages. — Delannoy Nestor de Chatelineau et Carré Adèle du même lieu, sont prévenus de maraudages qualifiés.

Ils sont condamnés, le 1er à 50 frs, le 2e à 26 frs.

— Baumann Adelina d'Anderlues est prévenue de vol et port de faux nom, elle est condamnée à 41 frs d'amende.

— Lerquin Augustin, de Chapelle lez-Herlaimont, est prévenu du même délit et recueille 15 frs d'amende avec sursis.

Communiqué officiel allemand

ARRÊTÉ complétant l'arrêté du 22 septembre 1915, relatif à la fabrication et la vente de cartes géographiques de tout genre (Bulletin officiel des lois et arrêtés n° 123, page 1038).

Il est défendu d'afficher, d'étaler, de pendre aux murs, etc. ou d'exposer dans des endroits publics des cartes de tout genre à l'échelle de 1 : 100.000 ou au-dessous ainsi que des plans dressés à l'échelle de 1 : 100.000 ou au-dessous et reproduisent des installations ou parties de villes, des installations de ports, de chemins de fer ou de fabriques.

Les infractions à cette interdiction seront punies conformément à l'article 5 de l'arrêté du 22 septembre 1915.

Les tribunaux et autorités militaires allemands connaîtront desdistes infractions.

Le présent arrêté entrera en vigueur le jour de sa publication.

Bruxelles, le 10 juillet 1917.

ARRETE concernant la déclaration des biens, situés en Belgique, de certains ressortissants étrangers ennemis.

§ 1er. — Doivent être déclarés à la Section du commerce et de l'industrie (Abteilung für Handel und Gewerbe), 175, rue de la Loi, conformément aux prescriptions déterminées ci-dessous :

1. les entreprises entretenant en Belgique une exploitation industrielle, ou y exerçant le commerce de marchandises ou d'assurances, du moment que des ressortissants britanniques ou français y sont intéressés. Lesdits ressortissants qui possèdent des actions de ces entreprises sont considérés comme y étant intéressés, quant à l'application de la présente prescription ;

2. les biens-fonds qui sont en tout ou en partie la propriété de ressortissants britanniques ou français.

§ 2. — Les entreprises et les biens-fonds qui sont déjà placés sous séquestre ou sous surveillance ne doivent pas être déclarés.

§ 3. — Sont tenus de déclarer, les propriétaires et, en leur absence, les directeurs ou les employés des entreprises visées par le présent arrêté, ainsi que les propriétaires ou possesseurs des biens-fonds.

A défaut de personnes de l'une des catégories désignées ci-dessus, l'obligation de déclarer incombe aux gérants, curateurs, avocats ou notaires chargés de la garde des entreprises ou des biens-fonds en question.

§ 4. — En cas de doute au sujet de la nationalité d'une des personnes visées au § 1er, celui à qui incombe la déclaration doit considérer ladite personne comme étant de nationalité ennemie quant à l'application du présent arrêté.

§ 5. — La déclaration doit avoir lieu au plus tard le 10 août 1917. Le délai de déclaration pourra être prorogé à la demande de l'intéressé.

§ 6. — Quiconque aura négligé de faire la déclaration lui imposée par le présent arrêté ou ne l'aura pas faite à temps, sera puni soit d'une amende pouvant atteindre 100,000 mark et d'un emprisonnement de 5 ans au plus, soit de l'une de ces deux peines.

§ 7. — Les tribunaux et commandants militaires connaîtront des infractions au présent arrêté.

Bruxelles, le 14 juillet 1917.

Der General-Gouverneur in Belgien,
Freiherr von Falkenhausen,
Generaloberst.

Sports

Jeu de bouloir

CHARLEROI. — Après quelques belles chansons des camarades Emile et Camille, d'admirables déclamations des camarades Jules et Fernand, le tout clôturé par un discours de circonstance de leur Président, quelques membres du « Vrai Boul'Club de la Place de la Digue, amicalement reçus à Marchienne par M. Camille Pire et sa charmante famille, ont fait une collecte qui a rapporté fr. 4 60 que nous versons pour les pauvres de « La Région ».

Les inscriptions pour le concours par tirage du dimanche 5 août sont clôturées.

Tous au poste à 1 h. 1/2 précise.

MONT-SUR MARCHIENNE. — Dimanche prochain à 3 heures, chez J.-B. Thomas, place du Wez, aura lieu la remise des prix du grand concours de charité, organisé par le « Club du Mercredi », sous la présidence d'honneur de M. Alfred Rary. A cette occasion huit de nos meilleurs champions de la boule, descendront dans la lice.

Ces joueurs seront d'une part : Alexandre Rouge, que tous connaissent, le grand Hector Rosen, aux coups méthodiques, le camarade Emile Sterck (attention Sidonie ! !) et le vétéran Paulin Lejong, qui n'a pas oublié son savoir faire.

Les joueurs de l'autre camp sont Arthur Piron, l'antagoniste tout indiqué de Paulin, Florian Bolle, le grand et très long Florian qui jouera avec désinvolture comme à la Docherie, puis Emile Lion, qui fera les quilles comme on voudra, et enfin le sympathique Jean Linard, qui travaillera suivant les indications du « Boutchi », son vainqueur.

Vu la force des parties, nulle doute qu'un public nombreux et choisi ne vienne applaudir et saluer les lauréats.

Il sera perçu, à l'entrée du jeu de bouloir, un droit d'entrée de 10 centimes. qui sera versé entièrement aux pauvres de « La Région ».

Au Vélodrome

Le Comité philanthropique de Charleroi, organisera dimanche prochain, au profit de la tombola de l'Exposition-Attractions, dont le tirage se fera le 15 août prochain, une fête extraordinaire qui débutera par une grande démonstration de chiens policiers, sous la direction de Armand Draye, dresseur à Charleroi, qui remplira les fonctions d'homme d'attaque.

Figureront au programme, les chiens suivants :

1 Pitch, (Grœnendael) appartenant à M. Carlier J. commissaire adjoint à Dampremy.

2. Boby (Grœnendael) appartenat à M, Mousse E. commissaire adjoint à Dampremy.

3. Loum (Bockser-all.) appartenant à M. Lesoir E. agent de police de Charleroi.

4. Black (Berger-belge) appartenant à M. Menin F. agent de police de Charleroi.

5. Black (Grœnendael) appartenant à M. Dekeyser F. agent de police de Charleroi,

6. Tom (Berger brie) appartenant à M. Hoequet A. de Dampremy.

7. Toby (Berger-belge) appartenant à M. Bouten J. de Charleroi.

8. Black (Grœnendael) appartenant à M. Taverne Alexandre de Marcinelle.

9. Zola (Grœnendaet) appartenant à M. Bogaert Robert de Marchienne-au Pont.

10. Jeck (berger belge) appartenant à M. Demoulin Arthur de Marcinelle.

11. Tick (Grœnendael) appartenant à M. Nizet Jh de Charleroi.

12. Tom (bouvier belge) appartenant au dresseur Armand Draye de Charleroi.

Ce chien admirablement dressé est incomparable à l'attaque (à vendre). Les quatre chiens suivants seront lancés ensemble à l'attaque : Black, de Menin, Black, de Dekeyser, Toby, de Bouten, et Tom, de Hocquet. Aussitôt après la démonstration, un grand concert sera donné par l'Harmonie de l'Université de Travail, 160 exécutants, sous la présidence de Monsieur J. Hiernaux, et sous la direction de M. Pierquin.

Entrée générale : 0 fr. 50, donnant droit à un billet de tombola.

Jeu de balle

GILLY (Chantraine). — Le comité informe les nombreux amateurs qui entourent chaque fois son ballodrome que l'ouverture du grand championnat de tête à tête qu'il organise entre les 8 plus forts joueurs de demi-dure se fera le 5 août, à 12 h. 1/2 précises, il débutera par 2 luttes de 12 jeux.

Commenceront : Georges Michaux, de Gilly contre Jos. Rousseaux, dit Pantchet, de Montignies.

Continueront : Fernand Frère, de Montignies contre Octave Deschepper, de Pironchamps.

Dimanche 12 août, à 12 h. 1/2, suivront : Léon Dubois, dit l'Binchou contre Camille Winant, le grand derrière de la partie Dalions 1916

Viendront après : Julien Frère, de Gilly, contre Firmin Deskinkel, à Montignies.

Le Comité prie les quelques rares amateurs du quartier (non chômeurs) récalcitrants, de bien vouloir s'abstenir, ils s'éviteront le mépris des vrais amateurs et faciliteront la lourde tâche du Comité, qui n'a qu'une devise : plaisir et charité.

CLERMONT-LEZ WALCOURT. — La lutte du dimanche 29 juillet, entre les deux parties clermontoises : Dupuis-Guiot et Wolbrecq Genot a été un vrai régal pour les amateurs du jeu de balle.

Cette dernière partie est sortie gagnante par 15 jeux pour 12.

Parmi les joueurs sont tout spécialement à féliciter : Walbrecq, Sabilloy et Quertani pour le rechas, ainsi que le jeune joueur Genot pour sa livrée exceptionnelle.

Une mention spéciale au rapide Monet qui s'est surtout distingue par son adresse.

De la partie perdante tous les joueurs se sont bien comportés, sauf la livrée de Guiot qui fut moindre que celle des luttes précédentes.

Dimanche 5 août à 3 h. 1/2 (heures d'été) aura lieu la revanche et nul doute qu'il y aura foule au ballodrome clermontois, afin d'admirer tous ces bons éléments.

DAMPREMY. — Résultats du concours par inscriptions. 1re lutte : La partie Mombaerts-Lecomte sort victorieuse par 10 jeux à 4 à la partie Maréchal-Arnould. 2e lutte : La partie Moulard-Marchand sort victorieuse à la partie Doffny-Haulotte par 10 jeux en 4. Décision : Après une lutte des plus acharnées la partie Mombaerts-Lecomte sort victorieuse par 10 jeux à 2 à la partie Moulard Marchand.

Nous féliciterons tous les vainqueurs, mais une mention spéciale est à donner aux deux vétérans Oscar Fétu et Louis Donckerwolcke pour leurs beaux coups.

Dans les vaincus signalons Henri Moulard et Marchand. Le bouquet pour le coup final fut octroyé au camarade Fétu Oscar.

Un nouveau concours est en formation au café des Beaux-Arts.

La Maison **DELVOIE** Articles de Sports

sera transférée le 16 août prochain 12, rue Charles-Dupret, Charleroi (Ville-Basse) 608

Dernières Nouvelles

Une dépêche de Rio-de-Janeiro du 24 juillet, à l' « Agencia Americana » annonce qu'à la suite d'une demande personnelle adressée par le roi Albert à M. Wenceslao Braz, président de la République, M. Nilo Peçanha, ministre des affaires étrangères, après avoir obtenu les garanties nécessaires de la part de l'Allemagne, a convoqué les présidents de la compagnie de navigation Lloyd brésilien, de l'Association commerciale, de la Société d'agriculture et les directeurs de journaux, pour leur exposer l'idée d'envoyer à la Belgique un navire chargé de vivres.

Cette initiative a été accueillie avec un grand enthousiasme et une commission a été immédiatement constituée pour recueillir les offrandes. Les vivres seront transportés directement à Rotterdam par un navire brésilien, portant d'une façon visible les insignes des transports de ravitaillement.

—

Le « Daily Mail » apprend de Pétrograd que le gouvernement provisoire a repris le commandement supérieur de l'armée russe.

—

Le « Nieuwe Roterdamsche Courant » apprend que dans une séance du cabinet, tenue sous la présidence de M. de Broqueville, on a nommé une commission de guerre belge, comprenant six ministres, dont deux MM. Vandervelde et P. Hymans, appartenaient à l'opposition.

—

L'agence Radio annonce que le général Rousski succèdera à Polowzeff comme commandant de la garnison de Pétrograd.

—

L' « Imparcial » de Madrid rapporte que, d'après des informations venues de Rome, dans les cercles du Vatican on attache la plus grande importance à la mission extraordinaire japonaise envoyée par le gouvernement du Mikado auprès du Saint-Siège.

Cette mission, qui arrivera prochainement à Rome, a été nommée pour étudier les bases d'une entente avec le Saint-Siège au sujet de l'organisation des hautes études scientifiques au Japon. Les universités et les centres d'enseignement supérieur dans ce pays, sont en effet dirigés par des personnalités appartenant à des ordres religieux européens.

Société Générale de Belgique

Situation du Département d'Emission au 26 juillet 1917

Actif

Encaisse métallique et monnaie allemande	fr. 15.221.820.80
Avoir sur l'étranger	407.908.483.15
Prêts sur avoir à l'étranger	89.846.709.08
Prêts sur bons des provinces belges (Art. 6, § 7 des statuts)	480.000.000.—
Effets et chèques sur la Belgique	82.543.462.45
Prêts sur valeurs nationales.	2.780.229.—
Actifs divers	21.398.922.50
Total	1 099.699.626.98

Passif

Montant des billets en circulation.	961.017.263.—
Avoir en compte de virement	106.920.142.74
Passif divers	31 762.221.24
Total	1.099.699.626.98

ARMAND LAZARD, agent de change, 24, rue du Grand-Central, Charleroi. — Achat et vente de titres. — Payement de coupons.

Crédit Anversois

Capital : 35 millions 552

Agence de Fleurus : rue Namur, 11

Paiement des coupons sans frais

Les écoulements

récents ou chroniques sont guéris rapidement par l'injection du docteur Stephan. Cette injection qui peut s'employer sans aucun danger ne provoque jamais de rétrécissements. Prix du flacon : 2 francs. Dépôt : Pharm. A. Beaulieu, r. Station, 1, Charleroi.

Diabète, Albuminurie

maladies des reins, matrices, ovaires, vessie, peau (eczéma), foie, maladies urinaires et secrètes, pertes récentes ou anciennes pour les deux sexes, difficultés et douleurs en urinant, prostatite, rétrécissement, impuissance, constipation, hémorroïdes, anémie, toux, asthme, rhumatisme, névralgies.

Guérison complète par extraits de plantes

Dr DAMMAN, 76, rue du Trône, Bruxelles

Cons. de 10 à 1 h. Traitem. surtout par corresp. Pour cela envoyer descript. détaillée de la maladie. Réponse gratuite. 841

PERDU ou TROUVÉ

CHARLEROI. — Perdu chien griffon. Le rapporter contre bonne récompense, 36, rue Chavannes.

— Perdu mardi, porte-monnaie mauve, contenant 65 francs, de la rue Neuve à la place de la Ville-Haute. Le rapporter rue de Marcinelle, 60, contre récompense.

— Trouvé rue de Montigny, un chien Tervueren âgé d'environ un an, poils gris, pointe des oreilles très bien.

L'agent Henin de la section Sud, tient la bête à la disposition du propriétaire.

— Perdu jeune chien noir, longues oreilles, de l'Avenue de Waterloo à la place de la Ville-Haute. Rapp. contre récomp. rue Pige-au-Croly, 164, de 9 h. à 12 h.

— M. Thirlaux, rue Montpellier, 18, Marchienne-au-Pont, a trouvé, au Parc de Marchienne, une broche avec photo de soldat. Le réclamer à l'adresse susindiquée.

— Perdu entre Jumet Heigne et Courcelles-Centre, montre dame or double cuvette initiales A E, autre cuvette avec trèfle 4 feuilles incrustée diamants. Bonne récompense à qui la rapportera, rue d'Orléans, 35. 828

POUR VOS ACHATS DE BIJOUX
:: ET VOS RÉPARATIONS ::
adressez vous en toute confiance à la Maison

Albert REMACLE-GOUTHIÈRE

HORLOGERIE-BIJOUTERIE

Rue Grand Central, 81, CHARLEROI 650

Le Docteur

L. de Ponthière

Spécialiste, à Charleroi

Reçoit provisoirement, rue de Loverval, 40, à Châtelet, le lundi, mercredi et vendredi, de 10 à 12 h. et de 2 à 4 h. 31

Bouchons Achat au plus haut prix des vieux bouchons. S'adresser au Café Lacopie, arrêt du tram, rue Puissant, JUMET-GOHYSSART. 526

Agents régionaux

sont demandés

pour les cantons de

Châtelet, Thuin, Beaumont, Seneffe et Fosses.

Travail facile ne nécessitant ni abandon d'emploi ni connaissances spéciales. Pas de cautionnement. Honorabilité parfaite exigée.

Ecrire bureau du journal sous les initiales A. L. 20. 268

Caisse Patronale Société anonyme au cap. de fr. 3 millions

57, rue de la Régence, Bruxelles

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES 1er RANG

ACHAT de nues propriétés, de créances hypoth. et de parts indivis.

Constitution de rentes viagères

Renseignements sans frais ni engagements 30

BOUCHONS

Achat de vieux et neufs, au plus haut prix
S'adresser boulevard Audent, 6 794

Le sieur Guillaume Teerlinck, de Liberchies, informe le public que sa femme née Célina Wins, ayant quitté le domicile conjugal, il ne reconnaîtra pas les dettes qu'elle a pu ou pourrait contracter.
822 GUILLAUME TEERLINCK.

Vins J'ACHÈTE à domicile dans mes paniers vite. Discrétion d'honneur. 819
SIMON, Vins, 24, rue du Faleau, Chatelineau

INSTITUTRICE

diplômée, expérimentée, donne leçons particulières pour fillettes 5 à 17 ans, prépar. aux cours normaux, coupe, peinture, tous trav. à l'aiguille, chant. Prendr. aussi 4 pensionnaires bonne famille. (Prix modérés). Ecrire A. D. bureau du journal. 835

TEINTURERIE LENDERS CHARLES
Rue Charles-Dupret, 34 839
Demande des bonnes ouvr. repasseuses de suite

Etudes de Mes DETHISE, notaire à Gerpinnes et LEMAITRE, notaire à Chatelineau.

A LOUER

FERME

à Thy-le-Bauduin, 73 hectares, jouissance 1er mai 1918.

Renseignements chez les susdits notaires. 643

Emploi supplémentaire vacant

Institution sérieuse accepterait, dans régions agricoles, la collaboration de messieurs instruits et fofluents, tels Messieurs les professeurs, instituteurs et fonctionnaires. Rien à verser, bonne rétribution. Ecrire à Monsieur de Smet, 148, boulevard Ansprach, 148, à Bruxelles. 640

Offres et demandes d'Emploi

On demande choristes hommes et femmes. Se présenter aux Variétés de 10 h à 12 h.

On demande entrepreneur pr abattage arbres Charleroi et environs. Faire offres T. K. rue du Grand Central, 4, Charleroi. 756

On demande conducteur de tracteur pour Momignies. S'adresser 22, rue de l'Industrie, Charleroi. 796

Imprimerie
On demande un apprenti chez J. Remy, 6, r. du Laboratoire, Charleroi. 807

On demande un ouvrier tonnelier expérimenté, brasserie Fern. Biernaux, Jumet 746

On demande un homme de confiance, **cocher, homme d'écurie**, bons certificats Pr. adresse Région. 790

On dem. une bonne servante de 25 à 30 ans. Inut. se prés. sans bons certif. Adr. bur. Région. 838

On demande bon ouvrier magasinier actif, Corderies Baudewyns, Montigny sur-Sambre. Offre par écrit, références, prétentions. 833

Jeune fille, 18 ans, bien au courant service, bons certificats, désire se placer dans bonne maison. S'ad. rue Jean Volders, 11, Ransart. 829

Personne sérieuse cherche un quartier coquet pouvant faire peu de cuisine. Très pressé. Ecr. F. G. Région. 830

Personne 46 ans très propre, demande place dans petit ménage. — S'adr. route de Mons, 237, Fontaine-l'Evêque 827

On demande servante âge mûr, conn. bes. intérieure et sach. traire. S'adr. Alph. Pire, rue St-Fiacre, Monceau s/s. 824

Serv. cuis. 35 ans, dem. pl. ds mais. ferm. Adr. Région. 816

Femme soldat. dem. journées ou rempl. serv. Couillet, 94, rue des 4 Vents. 826

On dem. servante assez âgée pour retourner tous les jours, rue Turenne, 61. 832

Employé comptabilité 40 ans (18 ans même usine) libre après midi, prendrait tous travaux d'écritures. Ecr. E. M. n° 4 bureau du journal.

Ventes et Locations

M. seul dem. belle chambre garnie au second, réchaud gaz et éclairage électr. Rép. G. C. bur. j. 716

Maison à vendre, 10 ares terrain, arboré, emmuré, cultivé. Facilité paiement. Os. Deschamps, arrêt tram, Couillet Centre. 804

Mr seul cherche bel appartement non garni, 4 places, 1 ou 2 caves. Ecr. H. P. 18, Région. 709

A louer Bd Joseph II, 30, jolie maison, 4 pl. r. de ch., 7 aux étages, caves-cuis. et mans., terrasse, jardinet, gaz, électricité. Condit. avantag. S'adr. Bd Defontaine, 37. 334

A louer maison de commerce, moderne, 2 grandes vitrines, située dans la principale rue d'une des plus importante commune du bassin. Loyer réduit pendant la guerre. S'adresser le matin F. Dambremez-André, Jumet-Spinois. 804

On dem. louer Charleroi ou environs mais, son avec entr. part. remise ou cour. S'adres. Région. 817

Pied à terre à louer dans mais. fermée. — Prendre adresse Bd Joseph II, n° 2. 749

Annonces diverses

Charbon
Je suis acheteur de toutes catégories en gare Jumet-Brûlotte. F. Dewez, Jumet-Altrée. 798

A vendre, 2 bons chevaux de trair. Lengelé, rue Chet, 23, Montigny-sur-Sambre (Neuville). 800

OCCASIONS

2 beaux bureaux compl. Empire ciselé: 1 ch. à c. acajou et bronze ciselé Empire; 1 salon et table Empire, 25 coffres-forts à vendre, d'occasion, **59, r. Tanneurs, 59 BRUXELLES** 33

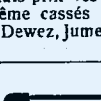

SI

pour toujours vous voulez être débarrassé des punaises, cafards, mites, rats et souris, n'hésitez pas, adressez-vous à Désiré Glume, 70, rue Grand-Central, Charleroi. Réussite garantie. Jamais d'insuccès. 55

Prêts

hypothécaires

aux meilleures conditions du jour.

Remboursement facile.

S'adresser :

Cam.-J. Bourguignon

18, rue Bosquetville, 18 Charleroi

Bureau de 9 à 12 h. 60

On dés. ach. une écrémeuse d'occ. S'ad. Léopold Melchior, route de Philippeville, 160, à Couillet. 779

Avant de vendre vos **bouchons, rouleaux phono**, demandez prix 8, rue Beaumont, Charleroi. On paie plus cher que partout ailleurs. 780

Avez-vous à vendre denrées alimentaires, vins et spiritueux, ADRESSEZ-VOUS 50, avenue de l'Hôtel de Ville, à Courcelles. 803

On demande d'occasion, grillage en bon état. Ecr. bureau de la Région, A. L. 825

PRESSÉ. — On demande très belle chambre à coucher d'occ. Adresse Région. 818

Rogneuse
d'occasion est demandée. Florian Bolle, 16, r. Desandrouin, E/V. 820

Papiers, cartons, sachets

et tous articles pour emballages

Florian Belle

16, rue Desandrouin 261 **Charleroi**

Camionnages - Charbons

26, r. Turenne, Charleroi 811

Avant de vous assurer, renseignez-vous sur les opérations traitées par la

— **Compagnie Belge d'Assurances Générales** —

fondée en 1824, agréée par le Gouvernement aux fins de la loi du 24 décembre 1903.

Assurances-vie avec Risques de guerre, mixtes combinées, dotations d'enfants. Rentes viagères.

Assurances individuelles contre les accidents généraux (du personnel domestique des maisons bourgeoises et des exploitations agricoles) de la Responsabilité des propriétaires de chevaux et voitures. Assurances contre l'incendie, la foudre et les explosions Renseignements par correspond. sur les cas litigieux.

S'ADRESSER AU REPRÉSENTANT : **Fernand GUILMIN**
à Mont-sur-Marchienne (Charleroi) 81

Fabrique de cigarettes

And. Thonyaret-Coppin

8, rue de l'Enseignement, Monceau-s-S.

(5 min. arrêt Marchienne-Etat)

DISPONIBLE :

Cigarettes Maryland et Bout or

Tabac coupé

Tabac à priser

en paquets. 441

Je soussigné, Constant Lecocq, Sars-la-Buissière, déclare ne plus reconnaître les dettes qu'aurait pu ou que pourrait contracter mon épouse Clara Massart, celle-ci ne voulant plus me suivre. Constant Lecocq.
Sars la-Buissière, le 27 juillet 1917. 812

Désiré WÉRY, Ch. de Gilly, 251 **JUMET-HOUBOIS**

Cuisinière émaillées et marjoliques
Poêles Godin et foyers hollandais
Machines à laver et tordeuses américaines
Articles de ménage — Cadeaux 28

VINS J'achète toutes caves de particuliers. Discrétion. Adr. Région. 775

MÉNAGERES ! Faites votre lavage à

L'Eau Verger

qui est spécialement préparée pour la lessive et le blanchissage du linge, remplace tous les savons avec une grande économie.

EN VENTE PARTOUT. L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER

Seul fabricant

R. Pirmez-Henry, Fontaine-Valmont 432

Pharmacies Populaires

— OUGRÉENNES — 809

On demande un pharmacien-géran. Belles conditions. Adr.-off. rue de Rotheux, 57, Seraing-s-Meuse.

A vendre : graphophone avec 60 plaques, ainsi qu'un étau. S'adr. 2, rue Providence, à Marchienne (Café des Travailleurs). 823

— SACHETS —
ET PAPIERS
PARCHEMIN
PARCHEMINÉ

Camion couvert à vdre, Ch. de Charleroi, 369, Mont-s-Marchienne. 644

Piano d'occasion est demandé, n'importe quel état. Faire offre Région A. X. 100. 658

DEVIS-LALIEU

CHARLEROI 10, Rue de Marcinelle CHARLEROI

Phonographes
Je rachète aux plus hauts prix les disques même cassés ou usés. F. Dewez, Jumet-Altrée. 799

- Achat -
de tous genres de vieux papiers, cartons et archives 51

BAINS
chez Antonio, 49, rue du Cavalier, Charleroi.

Je cherche courroie vieille de 7m10 long sur 10 large. Ecrire M. J. Région. 805

CAPITAUX à placer sur bons gages et pour construire
Remboursement par annuités ou Assurance-Vie — Renseignements gratuits

Crédit Mutuel Hypothécaire

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 2,000,000 de francs
Rue Léopold, 25
BRUXELLES

TALC 1re qualité

3000 kil. disponible

Pharmacie Commerciale, Charleroi, Pont de Sambre, 1 119

Fournitures pour la

PHOTO

pour Peintres et Artistes
A LA BOULE ROUGE
G. PONS, 14, rue de l'Industrie
DEMANDEZ PRIX-COURANT

Docteur -- POLET

Spécialiste des maladies de l'estomac
Algreurs, tiraillements, crampes, renvois, brûlant, Oppressions, palpitations, digestions difficiles, Maux de tête, constipation, idées noires, neurasthénie Maladies internes Maladies de la peau
Rayons X — Analyses — Electricité médicale
CHARLEROI, 3, rue de Montignies.
Reçoit : tous les jours (sauf le samedi) de 9 à 11 h. et de 2 à 4 h. Dimanches de 9 à 11 h. 9

Prêts Hypothécaires

sur terrains, bâtiments construits ou à construire - Premier et second rang. - S'adresser à M. LEJEUNE, 19, rue Léon Bernus, à Charleroi
Importants et nombreux capitaux disponibles. 50

LEVURE

Exigez partout la vraie, la plus ancienne marque, meilleure que la levure. La
POUDRE "ÉCLAIR"
en sachet ROUGE. Refusez les imitations souvent dangereuses. P. HANCART, fabric. à Forest. 697

Bocaux

et Stérilisateurs

à Conserves

PRESSES spéciales à billes pour fruits, vinaigres, sirops, fromages, graisses, etc.
FOURS à sécher pour légumes et fruits.
VOIR LES ÉTAGES

Quinaux, Haut de la Montagne 49 Charleroi

- Levure Hollandaise -

J. Legat-Francq, 27, rue Sohier 793 JUMET

Talc Garanti pur, défiant toute concurrence
A vendre : 5.000 Kg.
Droguerie A. MORCHAIN
3, rue Charles-Dupret 559 Charleroi

Caisse Générale

DE

Fonds Publics et de Valeurs Industrielles

52, Rue de Spa, 52, Bruxelles

Bons de Caisse de 100 fr., 250 fr. et 500 fr., payables en **marks** remboursables en **francs** belges en **cinq** années, rapportant **cinq pour cent** l'an, payable tous les 6 mois. — **Ordres de Bourse.** — **Coupons.**
Agents régionaux demandés. 761

BOITES à cirage et boites métalliques avec ou sans firmes, même dépareil. et s. couv. Suis ach. t. quant. à partir de 0 fr. 03. 187, r. Brogniez, Brux. 89

Douches en Tôles

pour Soupes Populaires et autres

CUISINIERES pour Diners Economiques et Restaurants. Fabrique d'étuves, cuisinières à cuire le pain et en majolique, fours portatifs, etc. 474

Adhémar Ducène

GROS Fabricant, à Forchies DETAIL

Droguerie - Produits Chimiques et Photographiques

M. MARTIN-BURY

52, Rue de Dampremy, CHARLEROI

Acide salycilique

Présure concentrée pour faire soi-même le fromage blanc (maquée), 0.50 le flacon.

Essences d'anis, amandes, vanille, citron, canelle, framboise, etc. pour aromatiser les mets et les gateaux : 1 fr. le flacon.

La Foudroyante poudre insecticide sans rivale. La boite : 0.50.

Talc - Silicate 58

C. PESTIAUX, éditeur, Charleroi.